

## ANNEXE : Programmes de PSE applicables et CCF à réaliser pour l'année 2019- 2020

### Classes menant au baccalauréat professionnel :

Classes	Programme applicable	Modalités d'évaluation certificative <i>(pour les élèves des lycées publics ou privés sous contrat d'Etat, pour les apprentis des CFA habilités au CCF, pour les stagiaires de la formation continue en établissement public)</i>	Quand ? combien de temps ? combien ? (barème)
Seconde professionnelle	<b>BOEN spécial du 11 avril 2019</b> Ressources sur <a href="https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/sbssa/">https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/sbssa/</a> <a href="https://eduscol.education.fr/">https://eduscol.education.fr/</a> (prochainement)		
Première professionnelle  diplôme intermédiaire BEP	<b>Arrêté du 10 février 2009</b> <b>BOEN spécial n°2 du 19 février 2009</b>	<b>Arrêté du 11 juillet 2016</b> modifiant les définitions des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et chimiques et Prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.  <b>CCF</b> : UNE situation d'évaluation en deux parties :  1 <sup>ERE</sup> PARTIE NOTEE SUR 10 POINTS : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation par sondage des compétences d'au moins deux modules parmi les modules 1 à 5.</li> <li>○ Prend appui sur une situation de la vie quotidienne et sur une documentation</li> <li>○ L'élève doit mobiliser la démarche de résolution de problèmes</li> </ul> 2 <sup>ème</sup> partie notée sur 10 points : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation par sondage des connaissances et compétences des modules 6 et 7.</li> <li>○ Prend appui sur une situation de la vie quotidienne ou professionnelle et sur une documentation</li> </ul>	- Période : en classe de première (le moment n'est pas indiqué, raisonnablement après le premier semestre)  - Durée : 1 heure  - Barème : 20 pts
Première professionnelle  diplôme intermédiaire CAP	<b>Arrêté du 10 février 2009</b> <b>BOEN spécial n°2 du 19 février 2009</b>	<b>Arrêté du 11 juillet 2016</b> : CCF : UNE situation d'évaluation en deux parties :  1 <sup>ERE</sup> PARTIE NOTEE SUR 10 POINTS : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation par sondage des compétences des modules 1,2 et 3 (référentiel CAP)</li> <li>○ Appui sur une situation de la vie quotidienne ou professionnelle.</li> <li>○ Application de la démarche de résolution de problèmes</li> </ul> 2 <sup>EME</sup> PARTIE NOTEE SUR 10 POINTS : a) <u>Evaluation écrite sur 8 points</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation par sondage des connaissances et compétences du module 4 (référentiel CAP) relatives à l'environnement professionnel</li> <li>○ Appui sur une situation professionnelle et sur une documentation</li> <li>○ Evaluation de l'application de l'approche par le risque</li> </ul> b) <u>Evaluation pratique sur 2 points</u> Elle prend en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST	- Période : en classe de première (le moment n'est pas indiqué, raisonnablement après le premier semestre)  - Durée : 1 heure  - Barème : 20 pts
Terminale bac pro	Arrêté du 10 février 2009 <b>BOEN spécial n°2 du 19 février 2009</b>	Arrêté du 09 juillet 2015 - <b>BOEN n°20 du 23 juillet 2015</b> EPREUVE PONCTUELLE excepté pour les stagiaires de la formation continue en établissement public bénéficiant du CCF étendu	- Durée : 2 heures  - Barème : 20 pts

## Classes conduisant au CAP :

Classes	Programme applicable Seuil de dédoublement	Modalités d'évaluation certificative <i>(pour les élèves des lycées publics ou privés sous contrat d'Etat, pour les apprentis des CFA habilités au CCF, pour les stagiaires de la formation continue en établissement public)</i>	Quand ? combien de temps ? combien ? (barème)
1 <sup>ère</sup> année CAP	BOEN spécial du 11 avril 2019 Programmes des enseignements des classes préparant au CAP  <u>Seuil de dédoublement : 18 élèves</u>	<b>JORF n°0206 du 5 septembre 2019</b> - Arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général – annexe 4.  <b>S1</b> : situation d'évaluation à partir des performances indiquées dans la « <b>grille de certification des compétences en SST</b> ». Sont évaluées les compétences - agir face à une situation d'urgence - communiquer à l'oral sur la problématique des risques professionnels, environnementaux et de santé L'enseignant de biotechnologies santé-environnement attribue une note en fonction des performances du candidat <b>lors de la passation de l'épreuve de certification du SST</b> selon une grille de correspondance (sera communiquée ultérieurement)	- Période : fin de 1 <sup>ère</sup> année - Barème : 5 pts
2 <sup>ème</sup> année CAP	Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2009  <u>Seuil de dédoublement : 19 élèves</u>	<b>Arrêté du 11 juillet 2016</b> « ..Pour les candidats suivant une formation conduisant au CAP, chacune des deux parties correspond à une situation d'évaluation de quarante-cinq minutes. La première de ces deux situations d'évaluation se tient en fin de première année ou en début de deuxième année de formation, et la seconde en fin de deuxième année. »  CCF : 2 <sup>ème</sup> situation d'évaluation  a) <u>Evaluation écrite sur 8 points</u> ○ Evaluation par sondage des connaissances et compétences du module 4 (référentiel CAP) relatives à l'environnement professionnel ○ Appui sur une situation professionnelle et sur une documentation ○ Evaluation de l'application de l'approche par le risque  b) <u>Evaluation pratique sur 2 points</u> <b>Elle prend en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST</b>	- Période : fin de 2 <sup>ème</sup> année - Durée : <b>45 min</b> - Barème : 8 pts  - Barème : 2 pts

### Cas particuliers des CAP en 1 an (examen en 2020) : ils relèvent du programme du 23 juillet 2009 et des modalités de certification définies dans l'arrêté du 11 juillet 2016

- Evaluation écrite d'une heure sur les 4 modules notée sur 18 points  
*Le sujet mixe les spécificités des sujets réalisés en 1<sup>ère</sup> année et en 2<sup>ème</sup> année CAP*
- Evaluation pratique prenant en compte le SST sur 2 points